

COMITE DE DIRECTION

P.V. N° 32

Réunion téléphonique du : **Mardi 30 juin 2020**

Président : M. Pierre GUIBERT

Vice-Président Délégué : William PONT

Secrétaire Général : M. André VITIELLO

Présents : Mme Cathy DARDON - MM. Gérard BORGONI – Michel BRUNET – Guy BOUCHON – Guy BOURICHA - Albert DI RE – Patrick FAUTRAD - Gérard IVORA – Antoine MANCINO – Mourath NDAW - Jean PAOLINI - Jean Paul RUIZ – André SASSELLI - José VIVERO

Assistent à la réunion : Mmes Nathalie COGGIA (Directrice Administrative) – Aurélie MEUNIER (Comptable) – Ludivine REGNIER (CTD DAP)

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;

L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

ORDRE DU JOUR

- *Traitement du courrier*

- *Validation du Planning séniors*

- *Dates des engagements saison 2020/2021*

- *Information championnat U14*

- *Validation des classements arbitres Foot Libre et Futsal*

- *Validation du Règlement Intérieur de la C.D.A*

- *Nomination arbitres stagiaires*

- *Informations*

CORRESPONDANCES

• F.F.F

- Dispositions liées à la crise sanitaire et récapitulatif des principes et mesures concernant le droit du travail. Noté

- Adressant la Newsletter N°5. Noté

- Adressant les calendriers 2020-2021 pour validation ou observation. Transmis au Président

- Communiqué de Presse de la F.F.F relatif à l'ordonnance du Conseil d'Etat concernant les modalités de fixation des classements et le principe des montées et descentes appliqués à l'ensemble des championnats amateurs dans le cadre de l'arrêt de ces mêmes championnats en raison de la crise sanitaire et des mesures du gouvernement pour lutter contre le COVID 19. Transmis à la C. des Championnat séniors.

- Communiqué de Presse pour donner suite à la réunion du COMEX du 04 juin 2020 concernant les aides au Football Amateur. Noté

- Newsletter SOLIDAIRES N°2 adressé aux clubs. Noté

- Lettre du Président Noël LE GRAET relative aux dispositifs d'aide à la reprise d'activité. Noté
- Lancement de la Plateforme #Soutienstonclub afin d'aider l'ensemble des acteurs du sports. Noté
- PV de la réunion du Bureau Exécutif de la LFA du lundi 18 mai 2020, en conférence téléphonique. Noté

• LIGUE MEDITERRANEE

- Présentation, guide de dématérialisation des licences 2020/2021 et guide des paiements de cotisations en ligne 2020/2021. Noté
- Communiquant le nombre de délégués représentant les clubs de District ainsi que le nombre de voix lors de la prochaine Assemblée Générale de la Ligue. Noté
- PV de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage en date du 15 juin 2020. Transmis à la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage.
- Convocation pour la formation du Brevet de Moniteur de Football en Apprentissage qui aura lieu le 19 juin 2020. Transmis à la CTD DAP
- Note de la F.F.F. à destination des Ligues et Districts rappelant les pièces à verser lors d'un pré-projet FAFA EMPLOI. Transmis à la C.D.T.I.S
- Extrait du PV de la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire du 02 juin 2020 concernant un appel du BEAUSSET d'une décision de la C. de Discipline du 27.02.202 : **augmentation de deux sanctions et confirmation du reste de la décision dont appel.** Noté
- Extrait du PV de la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire du 02 juin 2020 concernant l'appel du RACING FOOTBALL CLUB TOULON d'une décision de la C.R. des Activités Sportives du 18.05.2020 : **CONFIRME la décision dont appel.** Noté
- Extrait du PV de la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire du 08 juin 2020 concernant un appel de ST TROPEZ FC d'une décision de la C.R des Activités Sportives en date du 14.05.2020 : **CONFIRME la décision dont appel.** Noté
- Convocation pour la certification finale du BMF discontinu qui aura lieu les 22,23 et 24 juin 2020. Transmis à la CTD DAP.
- Adressant la lettre d'info LMF Spéciale Bilan du Confinement. Noté

• CLUB :

- **ST TROPEZ** : Demande de dérogation. Transmis à la Ligue Méditerranée
- **MY IDEAL SOCCER ACADEMY** : Informant de l'intérêt du club pour le dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme (2S2C). Transmis à la C.D.T.DAP
- **RACING FOOTBALL CLUB TOULON** : Copie du courrier adressé à la Ligue Méditerranée concernant la publication du 22 juin 2020 des clubs qualifiés pour le championnat Régional U14. Noté
>> Informant du changement de Secrétaire au sein du club. Noté
- **SC DRAGUIGNAN** : Candidature du club pour l'organisation des plateau U6-U9 sur le secteur de DRAGUIGNAN. Transmis à la CTD DAP et au Département Technique
>> Concernant les nouvelles règles des compétitions à plusieurs phases et plus précisément le championnat U14. Transmis à la C. des Jeunes.
- **LE REVEST** : Invitation à l'Assemblée Générale du club du 01 juillet 2020. Transmis au Président
- **ST ZACHARIE** : Demande d'entente avec le club de l'Etoile HUVEAUNE pour les catégories U13, U14 et U1 saison 2020/2021. Le Comité de Direction émet un avis favorable à cette demande. Transmis au District de Provence
- **USAM et CLARET MONTETY** : Demande d'entente pour la catégorie U18 saison 2020/2021. Le Comité de Direction émet un avis favorable à cette demande. Transmis à la Ligue Méditerranée.

• DIVERS :

- **M. Jérôme LACHEVRE** : Faisant acte de candidature pour intégrer le Département Technique. Noté

- **COSMOS** : Annulation et report de l'Assemblée Générale dû au COVID 19. Noté

VALIDATION DU PLANNING DES COMPETITIONS SENIORS ET DES POULES

Sur proposition de la Commission des Championnats Séniors, le Comité de Direction valide le planning, les dates et les poules des compétitions séniors pour la saison 2020/2021.

DATES BUTOIR DES ENGAGEMENTS SAISON 2020/2021

>> SENIORS D1 – D2 – D3 et D4

Date limite le 15 juillet 2020

>> CRITERIUM U18/U19/U20 – U19 – U18 – U17 – U16 – 15 – U14 D1 et D2

Date limite le 15 juillet 2020

>> 1ère DIVISION FUTSAL et 2ème DIVISION FUTSAL

Date limite le 15 juillet 2020

>> FÉMININES SENIORS A 11, A 8, CRITERIUM U18F/U17F/U16F A 11, U18F A 8, CRITERIUM U15F/U14F A 11, U15F A 8

Date limite le 20 juillet 2020

>> CRITERIUM U13 FEMININES A 8

Date limite le 15 septembre 2020

>> U15 D3 – U16 D3 – U14 D3 - U13 GABY ROBERT – U13 EXCELLENCE et U12 EXCELLENCE

Date limite le 04 septembre 2020

>> U13 PRE-EXCELLENCE / HONNEUR – U12 PRE EXCELLENCE / HONNEUR -U11 EXCELLENCE / PRE EXCELLENCE / HONNEUR - U10 EXCELLENCE / PRE EXCELLENCE / HONNEUR

Date limite le 15 septembre 2020

>> U6/U7/U8/U9

Les engagements doivent nous être adressés par mail au secretariat@var.fff.fr

INFORMATION CHAMPIONNATS U14

Le Comité de Direction valide l'organisation des championnats U14 pour la saison 2020/2021

- **Une poule unique de D1 avec 11 équipes et un championnat en deux phases :**

>> A l'issue de la première phase les équipes classées 10^{ème} et 11^{ème} descendent en U14 D2.

>> A l'issue de la deuxième phase l'équipe classée 1^{ère} accède en Ligue U15 R2 et les équipes classées 10^{ème} et 11^{ème} descendent en U15 D2.

- **Une poule unique de D2 avec 11 équipes et un championnat à deux phases :**

>> A l'issue de la première phase les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} accèdent en U14 D1

>> A l'issue de la deuxième phase les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} accèdent en U15 D1

- **En fonction des engagements il sera créé le nombre nécessaire de poules U14 D3.**

COUPES DU VAR SAISON 2020/2021

Le Comité de Direction décide l'annulation des Coupes du Var Jeunes, Séniors, Féminines, Futsal et Football Loisirs pour la saison 2020/2021

INFORMATION

Le mandat de toutes les commissions est prolongé jusqu'au 28 septembre 2020 en raison des élections lors de l'Assemblée Générale du District du 19 septembre 2020.

VALIDATION DU CLASSEMENT ARBITRES – SAISON 2020/2021

Sur proposition de la Commission des Arbitres, le Comité de Direction valide le classement des arbitres libres et futsal pour la saison 2020/2021.

VALIDATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA CDA SAISON 2020/2021

Sur proposition de la Commission des Arbitres, le Comité de Direction valide le Règlement Intérieur de la C.D.A pour la saison 2020/2021

NOMINATION DES ARBITRES STAGIAIRES

Sur proposition de la Commission des Arbitres, le Comité de Direction procède à la nomination des arbitres stagiaires suivants :

- M. Amine BAKIRI (FLAYOS AC)
- M. Elyasse BELKIRI (ELAN SPORTIF CAMPSOIS)
- M. Hichem BEN ALLEL (SIX FOURS LE BRUSC)
- M. Louis BLANCO DEROSIAUX (FC BELGENTIER)
- M. Damien CASINI (BESSE SPORT)
- M. Yanis DEBBAH (US ST MANDRIER)
- M. Louis DELION (AS ST CYR)
- M. Sam FELLAH (SO LONDAIS)
- M. Abdarahim GACHA (TOULON ELITE FUTSAL)
- M. Zied GOUASMIA (USAM)
- M. Edem GOUJIT (AS LA BEUCAIRE)
- M Breyton HEBINGER (RACING FOOTBALL CLUB TOULON)
- M. Housin JERIDI (FC GONFARON)
- M. David LELLI (USAM)
- M. Ronan LOPEZ (CUERS PIERREFEU)
- M. Karim MASKOURI (TOULON TREMPLIN)
- M. Yacine MEBARKI (ELAN SPORTIF CAMPSOIS)
- M. Dalil MEBARKI (SOLLIES FARLEDE)
- M. Samuel RAZAFIMAHEFA (FC SEYNOIS)
- M. Faissal SAHYAMI (SC COGOLIN)
- M. Lucas WALL (ASPI GIENS)

« VIGILANCE METEO ORANGE ou ROUGE »

Article 39 des Règlements Sportifs du District

Le report des rencontres résultant du déclenchement de la Vigilance Orange sur le site METEO FRANCE concerne **UNIQUEMENT** la VIGILANCE ORANGE pour « **PLUIES, INONDATIONS, NEIGE et VERGLAS** ».

VIGILANCE CONNUE DE METEO France AVANT LE VENDREDI 17H :

Dans ce cas le District prononcera l'annulation de toutes les rencontres pour la ou les journée(s) concernée(s) par cette alerte

VIGILANCE DECLAREE PAR METEO France APRES LE VENDREDI 17H :

Dès lors qu'une vigilance Météo Orange ou Rouge « pluie, inondations, neige » sera déclenchée par Météo France pour le département du Var après le vendredi 17h toutes les rencontres organisées pour le ou les jours concerné(s) par cette vigilance seront annulées et reportées à une date ultérieure qui sera décidée par les Commissions compétentes. Cette décision s'applique également aux officiels « Arbitres, Délégués et Observateurs ».

UTILISATION DU MINIBUS DU DISTRICT

Suite à la session d'un minibus, le District du Var ne peut vous proposer qu'un Minibus à la location.

Le Comité de Direction rappelle les modalités de prêt du minibus :

>> Une demande écrite doit être adressée par mail au secrétariat du District en **indiquant la date, le lieu et le motif du déplacement.**

>> **Prêt d'un seul minibus par club et par week-end end limité à trois demandes par saison.**

>> **Forfait de 30 € par jour demandé aux clubs affiliés pour son entretien avant chaque utilisation (+ chèque de caution de 200 €)**

>> **Déplacements limités au secteur géographique de la Ligue Méditerranée :** VAR – BOUCHES DU RHONE - ALPES MARITIMES – ALPES DE HAUTE PROVENCE et GRAND VAUCLUSE.

Aucun déplacement hors secteur géographique de la Ligue Méditerranée ne sera accepté.

*Prochaine réunion de bureau
sur convocation*

Le Président : Pierre GUIBERT
Le Vice-Président Délégué : William PONT
Le Secrétaire Général : André VITIELLO